

Bilan de compétence complet - 16h mentorat

PUBLIC CONCERNÉ

- Les professionnels qui souhaitent faire un bilan de compétences pour explorer leurs intérêts, passions et motivation afin de définir un projet professionnel concret et durable.
- Ceux qui veulent changer de travail mais n'arrivent pas à passer à l'action.
- Ceux qui ont besoin d'une réflexion profonde sur leurs parcours de vie et de travail afin d'explorer des opportunités plus adaptées à leurs exigences.
- Salariés du secteur privé et public, travailleurs indépendants, personnes en recherche d'emploi.

PRÉ-REQUIS

Un entretien préalable avec un psychologue du travail certifié en bilan de compétences

DURÉE DE LA FORMATION

Forfaitaire : **16h de mentorat individuel**

TARIFS

Prix incluant le coût de la certification : 2450.00€

MODE

Formation à distance
individuelle avec entrées permanentes
!! Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme responsable en amont de la formation pour une adaptation des modalités en fonction de vos besoins

CERTIFICATION

PRÉ-REQUIS TECHNIQUES

Matériel nécessaire :

- Un micro-ordinateur par personne
- Connexion internet
- Casque avec micro recommandé ou intégré à votre ordinateur
- Webcam souhaitable

OBJECTIFS OPERATIONNEL / RESULTAT ATTENDUS

Définir un projet de A à Z. Idéal pour des professionnels qui souhaitent se reconvertir et/ou pour tous les chômeurs qui aimeraient structurer un projet professionnel / de formation cohérent avec leurs attentes, besoins et compétences.

La synthèse du bilan a pour objectif de fournir au bénéficiaire un rapport complet de son parcours effectué avec le conseiller et de développer un projet professionnel ou de formation cohérent avec ses valeurs, besoins et attentes. La synthèse du bilan de compétences doit donc présenter les éléments suivants :

- Circonstances du bilan de compétences
- Etapes du parcours du bilan
- Projet professionnel
- Intitulé du métier ou de la formation visée
- Evaluations et recommandations
- Intérêts professionnels et motivation
- Compétences obtenues (savoir, savoir-faire, savoir être)
- Compétences à développer
- Implications personnelles liées au projet
- Axes de progrès et freins dans le projet principal
- Plan d'action pour atteindre l'objectif professionnel ou de formation visé

Pour chaque accompagnement, le bénéficiaire a des heures de travaux personnelles à réaliser pendant toute la durée du bilan :

- génogramme
- questionnaire concernant la satisfaction personnelle et la satisfaction du travail du bénéficiaire
- questionnaire relatif aux priorités professionnelles du bénéficiaire
- questionnaire concernant ses besoins et ses motivations
- questionnaire relatif à ses points forts et à ses points faibles
- test vocation
- prise de contact avec les organismes de formation et/ou les entreprises etc..

Chaque exercice est personnalisé et peut varier en fonction du bénéficiaire et des variables à explorer pendant la phase d'analyse.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Accompagnement à 360 degrés : travail sur la motivation, les facteurs bloquants, la vision de soi, ses points de force et de faiblesse.
- Définition d'une offre de formation en adéquation avec le profil du candidat ou
- Définition d'un projet professionnel, analyse du marché de travail, rédaction cv, lettre de motivation et simulation d'entretien d'embauche.

Modalités pédagogiques

- Le formateur transmet par mail les documents et les supports, au fur et à mesure de la progression et du scénario retenu par lui.
- La méthode utilisée par le formateur est issue de l'analyse transactionnelle d'Eric Berne.
- Les outils utilisés par le formateur sont les suivants : questionnaires, tests, entretiens, questions ouvertes. Ces outils sont adaptés en fonction du profil du bénéficiaire.
- Dans le cas des tests de personnalité, d'intérêt et de motivation (Profil Pro 2, Vocation et Motivation) les questions sont conçues par la société Central Test*. Les résultats du bénéficiaire sont transformés en données par la même société et communiqués au bénéficiaire par un formateur Cyber Place agréé.
- Les tests se passent en ligne sur la plateforme Central Test. Le formateur agréé envoie par mail le lien aux bénéficiaires.
- Avant le début d'un test, les bénéficiaires auront toutes les informations nécessaires pour effectuer le test dans les meilleures conditions possibles.

*Central test, éditeur expert en évaluation psychométrique. Chaque test psychométrique fait l'objet de plusieurs années de recherche et respecte les normes de validation établies par l'American Psychological Association (APA), la British Psychological Society (BPS), l'European Federation of Psychologists Association (EFPA) et la Commission Internationale des Tests (ITC).

PROGRAMME

Phase préliminaire

- Analyser la demande du bénéficiaire et sa cohérence par rapport au dispositif.
- Informer le bénéficiaire du déroulement du bilan de compétences.
- Adapter le programme de bilan à son profil, besoins et attentes.
- Définir avec lui le parcours et organiser les prochains rendez-vous.

Phase d'investigation (l'image de soi):

- Analyser le parcours personnel et professionnel du bénéficiaire.

- Analyser la personnalité, la motivation et les centres d'intérêts (tests et/ou d'autres outils permettant au prestataire de mieux comprendre les aspects les plus profonds de l'histoire de vie du client).
- Analyser les compétences actuelles et potentielles (compétences à développer, ainsi que les points de force et de faiblesses).

Phase d'investigation (perspective d'évolution)

- Analyser les facteurs bloquants du bénéficiaire.
- Proposer des solutions adaptées (repérage des pistes d'évolution professionnelle, faire le point, mener des recherches).
- Définir avec le bénéficiaire un projet ou une perspective d'évolution.

Phase de conclusion

- Analyser le projet ou les perspectives d'évolution du bénéficiaire (phase de consolidation, appropriation des résultats, conditions et moyens favorisant la réalisation de son projet).
- Construire un plan d'action (préciser les étapes).
- Restituer un dossier de synthèse.

RÉSUMÉ PROGRAMME 3 Phases :

- Phase préliminaire
- Phase d'investigation (perspective d'évolution)
- Phase de conclusion

Le bilan de compétences a pour objectif d'explorer et valoriser les compétences personnelles et professionnelles, les aptitudes et les motivations d'un bénéficiaire pour l'aider à définir un ou plusieurs projets professionnels en corrélation avec les besoins socio-économiques de son territoire d'activité et de son bassin de vie et, le cas échéant, un projet de formation pour y aboutir.

Un entretien préalable avec un psychologue du travail certifié en bilan de compétences) devra vérifier la cohérence de sa demande par rapport au dispositif du bilan et l'informer du déroulement d'un bilan de compétences ainsi que de son cadre légal. Celles-ci représentent les conditions

nécessaires pour pouvoir dispenser cette formation.

AVANTAGES

Accompagnement par un psychologue du travail

COMPÉTENCES / OBJECTIFS

- Faire le point sur ses compétences, ses motivations, ses talents et ses atouts
- Définir un nouveau projet professionnel et valider sa pertinence par rapport à ses aspirations
- Préparer sa reconversion professionnelle et explorer des pistes de reconversion
- Prendre du temps pour faire le bilan de son parcours professionnel

ENCADREMENT

Formateurs : Professionnels ayant un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de formation, et s'engageant à suivre eux même une formation annuelle

Coordinateur pédagogique : Profil Bac+5 avec deux ans minimum d'expérience dans la formation

Responsable technique : Profil Ingénieur

MODALITÉ ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

- Un conseiller référent (suivi personnalisé – Prise de contacts régulière, disponibilité forte)
- Questions sur les formations directement sur la plateforme et mise en contact avec un interlocuteur référent .
- Coordinateur pédagogique disponible par téléphone et/ou par email (délais de réponse par email sous 48h maximum, jours ouvrés) mais également via la plateforme
- Visioconférence prévue pendant la durée de la formation

MODALITÉ ASSISTANCE TECHNIQUE

Une équipe est à votre disposition pour vous accompagner dans la résolution de tout problème technique ou pour vous guider afin d'optimiser votre expérience de consultation de la formation ou d'interaction avec votre formateur.

Support technique : possibilité de contacter le support technique par email directement sur la plateforme / délais de réponse par email sous 48h maximum, jours ouvrés

L'équipe est également joignable par téléphone au 04 77 39 99 02 ou par email support@suivremaformation.fr du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

TRAVAUX ET ÉVALUATION

Travaux et évaluation intermédiaire

- Tests d'évaluation et de progression
- Exercices en lignes
- Echanges avec le formateur

Travaux et évaluation finale

- Pour les formations : passage d'une certification en ligne ou en centre selon la certification et le bénéficiaire
- Pour les bilans de compétence : compte rendu personnalisé

MOYENS TECHNIQUES

Mise en place d'une plateforme de formation avec un compte utilisateur et mot de passe ,mise en place d'heures de mentorat réalisées en lien avec un formateur sur une plateforme de visionconférence ou par téléphone, échanges d'emails, échanges téléphoniques

MODALITÉS D'ACCÈS

Toutes nos formations nécessitent un entretien préalable pour remplir votre

recueil de besoin. Nous vous proposons ainsi un entretien téléphonique avec un conseiller en formation au 04 11 93 18 70, de 9h à 18h pour vous accompagner dans le choix et l'adaptabilité de votre formation.

ACCESSIBILITÉ

Nos formateurs s'engagent dans une démarche d'accessibilité maximale et nous mettons à votre disposition un référent dédié à l'accessibilité pour répondre à vos besoins.

DÉLAI D'ACCÈS

12 jours après inscription.

Contacts : Publika
152 rue orion
34570 Vailhauques
04 67 27 01 71

Dans le cadre de la vente de prestations éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF), elles s'engagent à respecter les 10 engagements suivants :

- ①  **Je suis titulaire de la certification Qualiopi** comme condition préalable à la promotion et la vente de prestations éligibles au CPF, à compter du 1er janvier 2022
- ②  Dans le cadre d'une formation certifiante, je garantis que :
 - **Je suis propriétaire de la certification professionnelle visée ou je dispose de l'accord écrit de son propriétaire**
 - Je mets tout en oeuvre pour que l'apprenant ayant suivi une formation certifiante au sein de mon organisation soit en mesure de passer sa certification
- ③  **Je présente mon offre avec loyauté, quel que soit le support de communication** (site web, mailing, démarchage téléphonique, affichage, etc.), en m'interdisant d'attirer ou d'induire en erreur le consommateur par :
 - La mise en évidence d'une prétendue gratuité de tout ou partie de la prestation
 - La mise en évidence de cadeaux à la clientèle (ex : ordinateur, tablette, etc.)
 - Le non-respect des règles d'utilisation de la marque, de la charte ou du logo MonCompteFormation, en particulier par une exploitation sans rapport avec une offre clairement identifiée et effectivement éligible au CPF
 - L'usurpation de toute représentation des pouvoirs publics (Marianne, logo ministériel, etc.) ou tout autre signe ou symbole institutionnel dans le seul but de faire naître une ambiguïté sur mon identité réelle
- ④  **Je maîtrise le recours à la sous-traitance dont je suis le garant** quel qu'en soit son objet et en particulier :
 - Je m'interdis, et interdis à tous mes partenaires, toute pratique agressive ou trompeuse de démarchage commercial
 - J'interdis à mon sous-traitant d'avoir lui-même recours à la sous-traitance

Une initiative de la fédération

les acteurs de la compétence

Avec le soutien de :



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE



- ⑤  **Je fournis au consommateur toutes les garanties contre l'usurpation de son numéro de Sécurité sociale ou de son Compte personnel de formation** et je m'interdis, en particulier, d'usurper les identifiants d'un tiers pour utiliser son compte
- ⑥  **J'informe au préalable des frais pris en charge par le Compte personnel de formation** et des éventuels frais additionnels
- ⑦  **Je facilite la recherche sur MonCompteFormation en ne dupliquant pas les actions similaires de mon catalogue** dans le seul but d'optimiser mon positionnement dans le moteur de recherche dont la Caisse des dépôts et consignations assure la neutralité
- ⑧  **Je prévois des modalités d'évaluation en amont de la formation** pour adapter le cas échéant la prestation aux besoins de la personne
- ⑨  Dans le cadre d'une action de formation en tout ou partie à distance, **je garantis** :
 - **Une assistance technique et pédagogique** appropriée pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours
 - **Une information du bénéficiaire sur les activités pédagogiques** à effectuer à distance et leur durée moyenne
 - **Des évaluations** qui jalonnent ou concluent l'action de formation
- ⑩  **Je propose à tout client consommateur le recours amiable et gratuit au service de la médiation** de la consommation, en cas de litige